

## **Courtois Lebel, Trophée d'or en Droit de la distribution au Palmarès des Cabinets d'Avocats d'Affaires**

Jeudi 14 mars 2013 s'est tenue au Pavillon Kléber à Paris la soirée du Palmarès des Cabinets d'avocats d'affaires au cours de laquelle 60 récompenses ont été remises aux cabinets d'avocats d'affaires. Pour la première fois, *Le Monde du Droit*, en partenariat avec l'AFJE – Association française des juristes d'entreprise –, a donné la parole aux juristes d'entreprises dans le cadre d'une enquête nationale pour désigner les cabinets d'avocats d'affaires jugés les plus performants dans vingt domaines du droit.

L'enquête, menée par la rédaction de la publication, fut réalisée pendant un mois auprès de plusieurs milliers de clients de cabinets d'avocats d'affaires (directeurs généraux, directeurs juridiques, directeurs des ressources humaines, juristes d'entreprises...).

Les prix ont été décernés aux trois meilleurs cabinets dans chacun des domaines à l'issue d'une évaluation portant sur les critères suivants :

- Disponibilité
- Réactivité
- Innovation (créativité)
- Connaissance du fonctionnement de l'entreprise
- Compréhension des besoins
- Qualité de la prestation
- Mode de rémunération

**Ce premier prix récompense l'expertise et le travail accompli par l'équipe Concurrence & distribution.**

L'équipe Concurrence & distribution de Courtois Lebel est animée par Philippe Courtois et Bruno Martin, avocats associés, et comprend trois avocats collaborateurs. Elle assiste les entreprises à chaque étape de leur activité. Les avocats interviennent en amont lors de la négociation et de la rédaction des contrats ainsi qu'en matière d'évaluation des risques, puis en cas de résiliation des contrats, de ruptures des relations commerciales établies ou d'agissements susceptibles de relever de pratiques restrictives de concurrence, ou de pratiques déloyales ou interdites (débauchage de personnel, démarchage de clientèle...). L'équipe d'avocats conseille également les clients sur la mise en conformité des pratiques commerciales avec la réglementation en vigueur.

Retrouvez l'ensemble des résultats du Palmarès des Cabinets d'Avocats d'Affaires en cliquant sur le lien suivant : <http://www.lepalmaresdesavocats.fr/resultats-palmares-des-avocats-2013.html>

## Courtois Lebel en bref

Cabinet d'avocats d'affaires français fondé en 1969, **Courtois Lebel** offre à une clientèle de dimension internationale une large gamme de prestations juridiques dans les principaux domaines du droit des affaires avec une réelle dimension internationale.

### Nos domaines d'activités

- Assurance
- Banque et Bourse
- Conformité / Regulatory
- Concurrence
- Contentieux
- Corporate / M&A
- Distribution
- Données personnelles
- Financement immobilier
- Fiscalité
- Immobilier
- Informatique & réseaux
- Internet
- Management package
- Marketing direct / Consommation
- Outsourcing
- Propriété Intellectuelle
- Restructuring
- Social

**Courtois Lebel** est membre de deux réseaux de cabinets d'avocats : AEL, réseau européen, et ALFA, réseau international d'envergure.

### Contacts presse :

**Corinne Coman**  
**Responsable Marketing & Communication**  
**Courtois Lebel**

15 rue Beaujon - 75008 Paris

Tél : 01 58 44 92 92

[ccoman@courtois-lebel.com](mailto:ccoman@courtois-lebel.com)

**Nicole Coiffard et Florence Laurent-Bellue**  
**Agence de presse Cordiane**

Tél : 01 39 62 33 42

[ncoeffard@cordiane.com](mailto:ncoeffard@cordiane.com) [flaurentbellue@cordiane.com](mailto:flaurentbellue@cordiane.com)